

## Coronavirus : Informations actualisées pour les personnes avec une maladie des poumons et des voies respiratoires

Le nouveau coronavirus (SRAS-CoV-2) continue de se propager en Suisse. L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a donc édicté des règles de conduite qui peuvent protéger contre l'infection. Le nouveau coronavirus est particulièrement dangereux pour les personnes âgées de 65 ans et plus et pour toute personne ayant des antécédents de maladies respiratoires et pulmonaires. Nous conseillons à ces personnes de veiller tout particulièrement à respecter les recommandations actuelles de l'Office fédéral de la santé publique.

### Asthme sévère



Dans la population suisse, environ 2 à 8 % des personnes sont atteintes d'asthme. Cependant, seule une petite proportion d'entre eux souffre d'asthme sévère.

Vous souffrez d'asthme grave si votre médecin vous l'a dit et si vous avez actuellement besoin d'une immunothérapie ou des corticostéroïdes/immunosuppresseur sous forme de comprimés ou injections.

**Recommandation:** La majorité des patients asthmatiques (95% de l'ensemble des patients asthmatiques) devraient suivre les recommandations générales de l'OFSP. Ils ne sont pas particulièrement en danger. Toutefois, les personnes souffrant d'asthme sévère doivent se protéger contre les infections et suivre les mesures prévues pour les personnes particulièrement à risque. Si les symptômes s'aggravent, ils doivent contacter un médecin par téléphone.

### BPCO



En Suisse, plus de 5% des adultes souffrent de BPCO (Maladie pulmonaire obstructive chronique). Cela représente environ 400 000 personnes. Il s'agit d'une maladie pulmonaire chronique, non infectieuse et incurable, qui progresse lentement.

**Recommandation:** Tous les patients et patientes ayant reçu un diagnostic de BPCO appartiennent au groupe de personnes particulièrement à risque. Ils doivent se protéger et suivre les mesures prévues pour les personnes particulièrement à risque. Si les symptômes s'aggravent, ils doivent contacter un médecin par téléphone.



## Mesures pour personnes particulièrement à risque

- Restez à la maison, évitez les foules. Des rassemblements de plus de cinq personnes sont interdits.
- Ne visitez pas la famille, des amis et des connaissances. Téléphonnez ensemble et écrivez-vous
- Ne recevez en aucun cas des enfants et adolescents ainsi que des personnes présentant des symptômes grippaux
- Les personnes vivant sous le même toit respectent strictement les mesures de protection de la campagne de l'OFSP "Voilà comment se protéger".
- Les personnes particulièrement menacées doivent...
  - évitez des contacts directs avec des personnes qui n'habitent pas avec vous.
  - ne pas avoir de contact avec des personnes malades
  - ne pas utiliser les transports publics
  - arrêter de fumer
- Demandez à des amis ou à un voisin de faire vos courses et de les déposer devant votre porte
- Prenez vos médicaments tels que prescrit par votre médecin. Ne discutez d'un ajustement avec votre médecin qu'en cas d'urgence.
- Remarque: Les stéroïdes inhalés ne sont pas considérés comme des thérapies immuno-suppressives.
- Les employeurs donnent la possibilité aux personnes vulnérables de travailler à leur domicile. Ils prennent les mesures organisationnelles et techniques correspondantes. Si la personne vulnérable ne peut travailler que sur place, les employeurs doivent garantir que les mesures d'hygiène et de conduite recommandées (lavage des mains, garder ses distances) peuvent être respectées. Si un employeur ne peut pas satisfaire à ces exigences, il doit continuer de verser le salaire à la personne vulnérable. Une personne vulnérable fait part des risques particuliers qu'elle encourt au moyen d'une déclaration personnelle. L'employeur peut demander un certificat médical au cas par cas

Pour des informations nouvelles et actualisées, veuillez consulter le [site Internet de l'OFSP](#) pour les personnes à risque ou contacter le service d'information : +41 58 463 00 00, 24 heures sur 24.

**Société Suisse de Pneumologie (SSP)**

Prof. Dr. med. Christophe von Garnier




Prof. Dr. Martin H. Brutsche



Prof. Dr. Laurent P. Nicod



SCHWEIZERISCHE GESELLSCHAFT  
FÜR **PNEUMOLOGIE**  
SOCIÉTÉ SUISSE DE **PNEUMOLOGIE**  
SOCIETÀ SVIZZERA DI **PNEUMOLOGIA**



**Ligue pulmonaire suisse**

Dr. med. Jörg Spieldenner



Thomas Burgener



**LUNGENLIGA SCHWEIZ**  
LIGUE **PULMONAIRE** SUISSE  
LEGA **POLMONARE** SVIZZERA  
LIA **PULMUNARA** SVIZRA

